

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 342

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Auconie, M. Meyer Habib, M. Zumkeller, M. Polutele, Mme Firmin Le Bodo, M. Vercamer, M. Herth et M. Naegelen

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, après la première occurrence du mot :

« administration »,

insérer les mots :

« d'un redressement fiscal ou social ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.